

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée – rue de Clairefontaine à Eischen

En raison des travaux exécutés par Creos dans la rue de Clairefontaine à Eischen, le collège échevinal, lors de sa séance du 17 décembre 2024, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

Art. 1^{er}: Du jeudi, 9 janvier 2025 jusqu'au vendredi 10 janvier 2025 inclus, la circulation dans la rue de Clairefontaine à Eischen est réglée comme suit :

- rétrécissement sur une voie sur le tronçon limité à la hauteur des bâtiments sis 48 et 50.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3: Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 17 décembre 2024 Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Pau Reiser

Serge Hoffmann

Administratior Communale

Place Denn L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu